Province de Québec

Municipalité de Chichester

Séance extraordinaire du Conseil Municipal de Chichester tenue le 12 décembre 2022 à 19h00, au bureau municipal au 75, rue Notre-Dame, Chapeau, Québec; pour l’adoption du budget municipal pour l’année 2023.

À laquelle étaient présents, son Honneur le maire Donald Gagnon et les conseillers Neil Maloney, Corey Bissonnette, Chrissy Ann Payne, Louis Schryer et Jacques Fleury.

Le conseiller Dustin Denault est absent.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

**1. Ouverture de la séance**

Maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

**2. Déclaration de conflit (si applicable)**

Aucune.

**3. Acceptation de l’ordre du jour**

171-22/12 Proposé par Louis Schryer d’accepter l’ordre du jour tel que présenté et amendé.

Adopté

**4. Présentation du Budget**

Le maire Donald Gagnon lit et explique le budget.

Les dépenses totales pour le budget 2023 s'élèvent à 869 669 $ pour les opérations générales et à 611 700 $ pour les investissements en capital, le taux de taxe général devant être divisé pour représenter les taxes générales à 0,53/$100 d'évaluation et les quotes-parts de la MRC de Pontiac à 0,2045/$100 d'évaluation ; les taxes de service seront fixées à 205 $ pour la protection contre les incendies et à 199 $ pour la gestion des déchets, ainsi que la création d'une taxe de service pour la Surete du Quebec (police) pour 110 $ ; et le taux d'intérêt combiné de 18% demeure le même.

**REVENU**

Taxes foncières 386 849

Taxes sur les services 169 106

Compensations en lieu taxes 46 632

Transferts 644 295

Autres services 12 950

Intérêts 6 700

Autres revenus 131 250

Affectation excédentaire 83 587

**TOTAL 1 481 369**

**DÉPENSES**

Administration générale 260 001

Sécurité publique 126 883

Voirie 293 245

Santé environnementale 117 783

Urbanisme 50 357

Act. récréatives et culturelles 14 400

Coûts de financement 7 000

Immobilisation en capital 611 700

**TOTAL 1 481 369**

**5. Questions des membres du Conseil**

Aucune.

**6. Adoption du budget 2023**

172-22/12 Proposé par Louis Schryer et résolu à l'unanimité que le budget 2023 soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

**7. Questions par le public**

Aucune.

**8. Clôture de la séance**

173-22/12 Proposé par Louis Schryer que la séance extraordinaire pour l’adoption du budget 2023 soit levée 19h15.

Adopté

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Directrice générale / greffière-trésorière Maire

Je, Donald Gagnon, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*